Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

N° 2026-07-100

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 29 septembre 2026

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Votants	
33	30	33	
		Dont procurations	
		03	

VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
33	33	00	00	00

Date de la convocation
23/09/2026
Date d'affichage
23/09/2026

Objet de la Délibération

****
COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE
****
Demande d'aide financière de TRANSNAGE CARAÏBE à la Ville de Schoelcher

Président de Séance :
Daniel CHOMET

Secrétaire de Séance :
Jill OCTAVIA

L'an deux mille vingt-six et le 29 septembre, à 17h35, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel CHOMET, le Maire.**

Etaient présents : MM./Mmes Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND (à partir de 18h10), Georges HARPON, Laura BEDOUIN, Stanley SYMPHOR, Jill OCTAVIA, Manuel Maxime GHUNAIM, Sandra PALIX, Jean-Yves CHALBOT, Patrick ULTET, Jocelyn CACHACOU, Guylène JUNKERE, Dominique JOSEPH-MONROSE, Karine BAUDIN, Nathalie CHAUVET, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Eddy ARNOLIN, Claudia NELLER Sandrine DESIRE, Olivier PIERRE-FRANCOIS, Youly AGASTA, Doris MAJESTE, Alec BEROARD, Rodrigue Mickaël GRELET, Pierre MIDELTON, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG (à partir de 17h49), Didier MARMOT, Emmanuelle TIBURCE EPSE RUBIN.

Absents excusés : Mme/MM. Joëlle TAILAME, Maurice JOSEPH-MONROSE, Noham BODARD.

Procurations : Mme/MM Joëlle TAILAME, Maurice JOSEPH-MONROSE, Noham BODARD ont respectivement donné procuration à Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE TRANSANAGE CARAIBE À LA VILLE DE SCHOELCHER

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Sport et Vie Associative », en date du 26 juin 2026 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des Ressources », en date du 11 septembre 2026 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

– **Considérant ce qui suit** :

Par courrier en date du 23 mai 2026, l'association TRANSNAGE CARAÏBE a sollicité la Ville pour l'obtention d'une aide financière.

En effet, l'association a participé aux championnats de France Handisport puis Sport Adapté qui se sont déroulés respectivement, les 6 - 7 juin 2026 à Annemasse et du 18 au 21 juin 2026 à Pau, avec la participation de deux licenciés :

- Thierry HENRY aux championnats de France Handisport
- Paul-Auguste JUNG aux championnats de France de Para Natation Adapté.

Le budget global de ces deux déplacements s'élève à 25 772.12 €.

TRANSNAGE CARAÏBE sollicite la ville pour l'obtention d'une aide financière de 1000 € afin de couvrir une partie de ses frais.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

- **D'octroyer à l'association TRANSNAGE CARAÏBE, une aide financière d'un montant de mille euros (1 000€), en soutien à la participation de deux (2) licenciés aux championnats de France Handisport et aux championnats de France de Sport Adapté, qui se sont déroulés respectivement, les 6 et 7 juin 2026 à Annemasse et du 18 au 21 juin 2026 à Pau ;**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Annexe : Courrier de TRANSNAGE CARAIBE : Demande d'aide financière

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 19 OCT 2026

Le Secrétaire de séance

Jill OCTAVIA

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires Générales

Le Maire,

Daniel CHOMET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.

Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
Arrivé le 03/JUIN/2026 N° Enregistrement : 5506
Destinataire(s) Traitement
Instruction : PCSA-DDS
Suite à donner : PODR-DAF
Information : Cabinet

De: Cabinet du Maire
Envoyé: mercredi 3 juin 2026 14:26
À: Courrier et gestion des assemblées
Cc: BELHUMEUR Michel
Objet: TR: DEMANDE SOUTIEN MAIRE VILLE DE SCHOELCHER POUR PARTICIPATION NAGEURS HANDIS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE
Pièces jointes: Dossier Championnats de France Handis 2026-2.pdf; Maire de Schoelcher pour annonce Participation Thierry Henri et Paul Auguste Jung Champ Fce Handi.pdf

Pour enregistrement et diffusion.

Secrétariat du cabinet du Maire

J'♥ Schoelcher.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité

De : Club TRANSNAGE CARAÏBE <transnagecaraibe1989@gmail.com>
Envoyé : mardi 2 juin 2026 18:42
À : Club TRANSNAGE CARAÏBE <transnagecaraibe1989@gmail.com>; Cabinet du Maire <cabinet@mairie-schoelcher.com>; SYMPHOR Stanley <s.symphor@mairie-schoelcher.com>
Cc : BELHUMEUR Michel <m.belhumeur@mairie-schoelcher.com>; PLACIDE Nathaly <n.placide@mairie-schoelcher.com>; Marie-Jeannine MELOIS <jeannine.melois@wanadoo.fr>; Manuéla LÉMUS FORDANT <mnlfordant@gmail.com>; laëtitia VERIN <verinlaetitia@gmail.com>
Objet : DEMANDE SOUTIEN MAIRE VILLE DE SCHOELCHER POUR PARTICIPATION NAGEURS HANDIS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver en pièce jointe la demande que nous vous adressons concernant la participation des sportifs en situation de handicap de Transnage Caraïbe, aux Championnats de France.

Nous vous remercions pour l'aide accordée pour le départ de Thierry HENRI en 2025 et, nous espérons bénéficier de l'aide de la ville afin de permettre à ces 2 sportifs d'atteindre leurs objectifs et porter haut les couleurs de la ville de Schoelcher et de la Martinique, pays inclusif où tout est rendu possible pour les personnes en situation de handicap.

Nous vous transmettons également le dossier de présentation du déplacement.

Connaissant votre engagement auprès des sportifs et handisportifs, nous savons pouvoir compter sur votre soutien.

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

Recevez nos salutations respectueuses et sportives

Pour Transnage Caraïbe
La Présidente
Manuéla LÉMUS FORDANT
0696 29 21 65

Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

TRANSNAGE CARAÏBE

Association N°W9M1002258 de la loi 1901–Fondée en 1989 – modifiée le 30 août 2025
SIREN/SIRET : 43958557-100029 – APE 9312Z



Schœlcher, le 23/05/2025

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
Arrivé le 03/JUIN/2026 N° Enregistrement : 5506
Destinataire(s) Traitement
Instruction : PCSA-DDS
Suite à donner : PODR-DAF
Information : Cabinet

À

Monsieur le Marie de la Ville de
Schœlcher
3 rue Fessenheim
97233 Schœlcher

Réf. : M. L. F. / M.J.M. Réf. 05.2026/N°29
Objet : Demande pour participation au Championnat de France handisport 50 m, des nageurs en situation de handicap, Thierry HENRI et de Paul-Auguste JUNG, et demande urgente de soutien financier.

Monsieur le Maire,

La section handisport de Transnage Caraïbe a été créée il y a 4 ans, pour répondre aux demandes et aux besoins de ce public en situation de handicap qui était isolé de la pratique sportive (compétition et loisirs), et de la participation à la vie de la société.
Depuis le début, mais encore plus aujourd'hui, nous pouvons dire que c'est un pur bonheur pour le club d'avoir accueilli ces personnes qui nous donnent au quotidien l'exemple de l'abnégation, du courage, du dépassement de soi, mais surtout qui donnent tout son sens au terme résilience.

En 2022 nous avons créé la section avec 8 licenciés, et depuis la demande n'a cessé d'augmenter, que ce soit en loisirs ou en compétition.
En plus de la FFN (Fédération Française de Natation), nous sommes affiliés à la FFH (Fédération Française de Handisport), pour les personnes présentant des handicaps moteurs et sensoriels et depuis l'année 2025, à la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) pour les personnes ayants des handicaps cognitifs (Trisomie, Autisme, maladies mentales légères ou profondes, troubles DYS…).

En ce qui concerne les compétiteurs handisport, nous sommes à notre 3ème participation pour les Championnats de France handisport en bassin de 50 mètres (tous handicaps confondus). On peut noter de bons résultats pour Thierry HENRI, qui a obtenu une médaille de bronze au 100 m brasse en 2024 en catégorie MASTER, pour sa première participation, et une médaille d'or au 100 brasse, l'année dernière, en 2025 pour sa 2ème participation.

Tous les frais du déplacement des 5 nageurs ont été à la charge de l'association la 1ère année, en 2024, mais nous avons heureusement pu bénéficier du soutien financier de certains partenaires l'année dernière, en 2025, ce qui nous a permis de couvrir la plupart des dépenses.
Nous tenons donc à remercier la ville de Schoelcher, la CACEM, l'AMPI et 2 de ses entreprises adhérentes, PROCAP et PROCHIMIE.
Nous n'oublions pas le soutien d'Air Caraïbes et le coup de pouce de TILO.
Nous exprimons aussi notre reconnaissance à quelques personnes qui nous ont fait un don financier personnel.

Cette année, **Thierry HENRI**, compétiteur handisport non voyant, s'est de nouveau qualifié sur 4 épreuves pour les

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

Championnats de France Handisport avec de nouvelles ambitions. Mais nous avons également un nageur qui relève du Sport Adapté, **Paul-Auguste JUNG**, jeune adulte, qui s'est qualifié pour les Championnats de France de para natation adapté, et dont c'est la 1ère participation.
C'est une grande fierté pour nous, mais ils ne pourront pas participer tous les deux à ces importants rendez-vous si nous n'avons pas les moyens de boucler le budget de ces déplacements.

Pour information, cette année nous avons eu très peu de subventions et donc nos moyens financiers sont limités. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons des aides institutionnelles et privées afin de donner à ces compétiteurs de haut niveau l'opportunité d'atteindre leurs objectifs et ainsi les récompenser pour leurs efforts. Cette aide englobe les accompagnateurs.
Nous sommes conscients que les délais sont courts mais il a fallu attendre les résultats des qualifications qui se faisaient sur l'ensemble de la France.

Les Championnats de France handisports se déroulent le samedi 6 et le dimanche 7 juin 2026, à Annemasse et pour que Thierry HENRI soit dans les meilleures conditions pour aborder la compétition, le départ de Martinique se fait le mercredi 3 juin 2026 et le retour le lundi 8 juin 2026.

Les Championnats de France de para natation adapté sont quant à eux du jeudi 18 juin au dimanche 21 juin 2026 à PAU, et donc pour que Paul-Auguste JUNG soit dans les meilleures conditions pour aborder la compétition, le départ de Martinique se fait le mardi 16 juin 2026 et le retour le lundi 22 juin 2026.

Sachant votre intérêt pour ce public, pour les associations qui favorisent la cohésion, l'inclusion et leur bien-être au sein de la société martiniquaise, mais connaissant aussi votre engagement à leurs côtés, nous espérons que vous serez sensible à notre demande et que nous pourrons compter sur votre soutien.

Nous vous transmettons un dossier de présentation de nos valeureux compétiteurs et des Championnats afin de vous permettre de mieux faire connaissance avec eux. Vous y trouverez également le budget prévisionnel.
Une communication presse et média sera organisée autour de nos nageurs et nous y associerons l'image de nos bienfaiteurs en Martinique mais également sur les lieux de la compétition.
Les partenaires pourront également nous faire des propositions dans ce cadre.

Nous restons à votre disposition pour tout échange à ce sujet et toutes informations complémentaires.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses et sportives.

TRANSNAGE CARAIBE
Piscine Municipale de Schoelcher
Rue Aubin Edmond - 97233 SCHOELCHER
Tel: 0696 36 76 96 / transnagecaraibe1989@gmail.com
Association N°W9M1002258
Loi 1901 - Fondé en 1989
SIREN/SIRET 439 585 571 00029

La Présidente

Manuéla LÉMUS FORDANT

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Les Handisportifs de Transnage Caraïbe aux Championnats de France 2026

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
Le 03/JUIN/2026 – N° 5506

Championnat de France handisport 50 m

Samedi 6 et dimanche 7 juin2026
à Annemasse (département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes)

NAGE 4 ÉPREUVES

50 NL : 38"00
100 NL : 1'55"84
100 Dos : 1'46"02
100 Brasse : 1'58"00

Paul-Auguste JUNG (1997)
Catégorie Adulte Sport Adapté
Autiste (CD)





Thierry HENRI (1972)
Catégorie Master Handisport
Non voyant (S11)

Championnat de France Para Natation Adapté 50 m

Jeudi 18 au dimanche 21 juin 2026 à PAU (Pyrénées Atlantique, Région Nouvelle Aquitaine)

NAGE 3 ÉPREUVES

50 NL : 37"89
100 NL : 1'27"62
200 NL : 3'25"23

Nous contacter
Tél. 0696 29 21 65 – 0696 83 90 34
Mail : transnagecaraibe1989@gmail.com
Facebook : transnage caraibe 1989.com

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Un club Transnage Caraïbe

L'association **TRANSNAGE CARAIBE,** fondé en 1989, a 37 ans cette année.
Pour rappel, c'est initialement un club de « Maîtres » appelé aussi « Masters » qui a été créé autour de Jacques SICOT, qui a fait de célèbres traversées en mer.
Il recevait en priorité à l'époque, et **reçoit encore les plus de 25 ans (catégorie Maîtres)** en mer et en piscine en loisirs et compétiton.
Cependant, il accueille également depuis quelques années, **tous les publics, enfant, jeune, adulte ou sénior,** valides et en situation de handicap, dans ses différentes activités, en piscine et en mer.

Il accueille aussi, avec un réel plaisir, le public en situation de handicap dans la **section handisport, loisirs et compétition,** encadrée par des éducateurs sportifs qualifiés. Ils souffrent de handicaps moteurs, sensoriels (non voyants et malentendants), physiques.
Depuis l'année dernière il a aussi une **section Sport Adapté** dans laquelle il reçoit les nageurs qui souffrent de handicaps cognitifs (Autisme, Trisomie, maladies mentales légères, troubles DYS), en loisirs et compétition.

De même, depuis 3 ans, nous avons également une **section Nagez Forme Santé,** encadrée par des Maîtres-nageurs qualifiés qui ont le diplôme Fédéral Éducateur Nagez Forme Santé. Section sport santé, dans laquelle on peut prendre en charge des personnes atteintes de pathologies (diabète, obésité, cancers, maladies cardio vasculaires)... et de maladies chroniques, ou encore des sportifs blessés ainsi que le « bien vieillir » ...

Depuis l'année 2024 nous avons une **section enfants, ados et jeunes compétiteurs**. Nous avions d'ailleurs 2 benjamines et 1 juniore qui faisaient partie de la sélection de Martinique des Carifta games 2026, qui étaient organisées en Martinique.

Nous faisons des conventions avec des structures qui offrent des activités aux personnes en situation de handicap comme l'association l'ARCHE (Les Petites Tables) et autres, à la demande, dans le cadre du savoir nager en sécurité.
Nous organisons des **actions sport santé en partenariat avec différentes associations,** notamment France Alzheimer Martinique, Ligue de cancer...

Nous avons **2 manifestations phares** dans lesquelles nous accueillons différents publics et toutes les catégories d'âge et dans lesquelles nous accordons une part importante à l'éducation à la santé et à l'éducation aux gestes et attitudes éco responsables :
Le Meeting inclusif de Transnage Caraïbe en piscine
Le Défi Lanmè Lé Zans Chelchè en mer

Nous proposons également des stages **j'Apprends à Nager en Sécurité (6 à 12 ans), Aisance aquatique (jusqu'à 6 ans), et j'Apprends à Nager en sécurité pour les + de 45 ans.**

L'actuelle Présidente est Madame Manuéla LÉMUS

Notre ligne directrice

On donne à chacun selon ses besoins et on est soucieux du bien-être de tous.











Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

2 sections qui accueillent les sportifs en situation de handicap
1 section Handisport et 1 section Sport Adapté

Handisport

Le terme « **handisport** » désigne une fédération sportive – **la Fédération française handisport (FFH)** – et les nombreuses disciplines sportives qu'elle propose aux publics en situation de handicap physique ou sensoriel (déficientes visuelles, personnes sourdes ou malentendantes).
Par extension, le terme « handisport » est souvent utilisé pour évoquer la pratique sportive des personnes qui présentent un handicap physique ou sensoriel. Les clubs affiliés à la FFH organisent des activités adaptées et favorisent l'inclusion dans des sports variés comme le rugby, le tennis de table, la natation ou encore l'athlétisme.

Reconnue d'utilité publique, et membre actif du CNOSF et du CPSF, la Fédération Française Handisport, par délégation du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, **œuvre au développement, à la promotion et l'animation des activités sportives destinées aux personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel.**
La Fédération Française Handisport, 1ère fédération sportive inclusive de France, agit pour permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder à une pratique sportive, que ce soit dans un objectif de bien être ou de dépassement.

Les Championnats de France de Natation Handisport ne sont pas seulement une compétition : ils sont l'occasion de montrer la force de caractère des athlètes face aux défis, de partager des émotions et de créer des liens entre les différentes générations de nageurs.

Les Championnats de France de Natation Handisport sont fondés sur des valeurs d'égalité, de respect et de solidarité. Nous souhaitons que chaque participant, quel que soit son niveau ou son handicap, trouve ici un lieu d'expression de son potentiel et de ses ambitions.
Ensemble, nous partageons l'idée que le sport doit être accessible à tous et que chacun mérite de s'épanouir dans un environnement bienveillant et inclusif.

Mais ces championnats portent aussi un message qui dépasse le cadre sportif. Ils rappellent que le sport est un formidable levier d'inclusion, de respect et d'égalité des chances. Ils nous invitent à saluer des parcours, à reconnaître que l'excellence ne connaît ni frontière ni condition.

Le Président du Comité Régional de Handisport de Martinique (CRHM) est Monsieur Axel GOLD DALG

Sport adapté

La **Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)** a reçu depuis 1977 délégation du ministère des Sports pour organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.
Il s'agit de personnes (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) présentant : soit une déficience intellectuelle légère, déficience intellectuelle moyenne ou profonde à laquelle peuvent être associés des handicaps physiques ou sensoriels (personnes polyhandicapées) ;

Le terme « sport adapté » désigne une fédération sportive – la Fédération française du sport adapté (FFSA) – et les nombreuses disciplines sportives qu'elle propose aux publics en situation de handicap mental et/ou psychique.
Par extension, le terme « sport adapté » est souvent utilisé pour évoquer la pratique sportive des personnes qui présentent un handicap mental et/ou psychique. Ces sports incluent des activités comme le football, le rugby ou encore la natation, accessibles dans des clubs spécialisés à travers la France.

La FFSA s'appuie sur une démarche éthique pour développer un système de compétitions permettant à chaque sportif, quelles que soient ses capacités, de participer valablement dans la discipline de son choix.

Le Championnat de France de Para natation Adaptée, concerne des nageurs ayant un déficit mental et ou psychique.

Pour assurer une véritable équité entre les compétiteurs en situation de handicap mental ou psychique engagés dans le système compétitif de la FFSA, de nouveaux critères de classification ont été établis par la FFSA en 2016. Ils doivent permettre à chaque sportif, quel que soit son niveau et la nature de sa déficience, d'aller au bout de son projet sportif dans une catégorie de référence en rapport avec ses capacités et ses compétences.
Ils reposent sur l'idée d'un transfert dans la pratique sportive de compétences repérées dans la vie sociale et personnelle. Ces compétences sont l'expression d'une capitalisation de l'expérience du sujet et de ses ressources dans quatre domaines significatifs dans la situation de handicap, l'autonomie, la socialisation, la communication, la motricité.

Le Président de la Ligue de Martinique de Sport Adapté (LMSA) est Monsieur Benoît THIERY

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

LES AFFICHES DES 2 CHAMPIONNATS





Nos félicitations à notre jeune handisportives Maëlline VESTRIS Catégorie Jeune (S6)



Tous les Membres de Transnage Caraïbe, petits et grands, handis et valides, l'association partenaire Les Dauphins New Wave, les sympathisants, les partenaires.... félicitent **Maëlline VESTRIS,** qui faisait partie de la délégation du Comité Régionale Handisport et qui a participé **aux Jeux Nationaux de l'Avenir à Valence, du 13 au 16 mai 2026**.

Pour sa 1ère participation, elle a remporté une médaille d'argent. Bravo Maëlline pour ton courage, ta persévérance et ton magnifique sourire. Nous sommes fiers de toi.

Nous félicitons également tous les autres jeunes et les encadrants de la délégation.

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Thierry HENRI (1972)

Catégorie Master Handisport
Non voyant (S11)



Participe pour la 3ème fois aux Championnats **de France Handisport :**

1ère participation en 2024, a remporté une médaille de Bronze au 100 brasse dans sa catégorie et à été finaliste sur les 2 autres nages.

2ème participation en 2025, a remporté une médaille d'or au 100 brasse dans sa catégorie, a été finaliste et s'est classé 4ème sur le 100 Dos et le 50 NL.



3ème participation en 2026 et va nager 4 épreuves :

50 NL : 38"00
100 NL : 1'55"84
100 Dos : 1'46"02
100 Brasse : 1'58"00

Équipements spécifiques pour Thierry HENRI :
Le tapeur pour signaler les virages et les lunettes opaques.

Départ le mercredi 3 juin/Retour le lundi 8 juin 2026

Paul-Auguste JUNG (1997)

Catégorie Adulte Sport Adapté
Autiste (CD)



Participe pour la 1ère fois aux Championnat **de France de Para Natation Adapté :**

Pour sa **1ère participation en 2026** il va nager 3 épreuves :

50 NL : 37"89
100 NL : 1'27"62
200 NL : 3' 25"23

Points d'attention pour Paul-Auguste JUNG :

Les virages 100 et 200 NL
Rappeler le nombre de longueurs restantes.

Départ le mardi 16 juin/Retour le lundi 22 juin 2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Championnat de France handisport 50 m



RÈGLEMENT & PROGRAMME

Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

Voir le règlement sportif 2025-2026.

1ère réunion

Ouverture des portes : 07:00
Début des épreuves : 09:00

Séries

800m nage libre Mixte Classe S15*
50m papillon Mixte classes S5 à S7 et S15
100m dos Mixte classes S1 et S2 - S6 à S15
50m brasse Mixte SB1 à SB3
100m nage libre Mixte classe S1 à S15
150m 3 nages Mixte classe S3 et S4
200m 4 nages Mixte classe SM5 à SM15

FIN RÉUNION 1

2ème réunion

Ouverture des portes : 15:00
Début des épreuves : 17:00

Finales

50m papillon Mixte classes S5 à S7 et S15
100m dos Mixte classes S1 et S2 - S6 à S15
50m brasse Mixte SB1 à SB3
100m nage libre Mixte classe S1 à S15
150m 3 nages Mixte classe S3 et S4
200m 4 nages Mixte classe SM5 à SM15
Relais 4x100m 4 nages Mixte 34pts
Remise des récompenses

FIN RÉUNION 2

3ème réunion

Ouverture des portes : 07:00
Début des épreuves : 09:00

Séries

400m nage libre Mixte S6 à S15
200m nage libre Mixte S1 à S5
100m papillon Mixte S8 à S15
50m dos Mixte S1 à S5 et S15
100m brasse Mixte S4 à S9 et S11 à S15
50m nage libre Mixte S1 à S15

FIN RÉUNION 3

4ème réunion

Ouverture des portes : 15:00
Début des épreuves : 17:00

Finales

400m nage libre Mixte S6 à S15
200m nage libre Mixte S1 à S5
100m papillon Mixte S8 à S15
50m dos Mixte S1 à S5 et S15
100m brasse Mixte S4 à S9 et S11 à S15
50m nage libre Mixte S1 à S15
Relais 4x100m nage libre Mixte 34pts
Remise des récompenses

FIN RÉUNION 4

*800m nage libre Mixte Classe S15 : course qualificative aux Championnats d'Europe ICSD 2026 – Série uniquement, pas de récompense sur cette épreuve.

Ce programme est susceptible d'être adapté pour répondre aux exigences des différents chemins de sélections aux compétitions internationales. Certains ajustements pourront être présenté lors de la reunion technique si nécessaire.

Note importante : Aucun accès à l'établissement n'est autorisé en dehors des horaires d'ouverture énoncés dans le programme de la compétition.
Le dimanche 07 juin, les gradins seront accessibles à partir de 14:00 pour les clubs. L'accès sera encadré par les équipes de l'organisation.

Programme 2026

Les finales directes sont en rouge.

Les séries/finales pourront être modifiées en fonction du nombre d'engagement par nages :
8 nageurs et moins : pas de série, finale directe

Jeudi après midi	Vendredi matin	Vendredi après midi
800 M Nage Libre (CD)	100 M Style Brasse (AB)	200 M Nage Libre (CD)
800 M Nage Libre (DE)	100 M Style Brasse (BC)	200 M Nage Libre (DE)
200 M Nage Libre (AB)	100 M Brasse (CD)	200 M Nage Libre (BC)
200 M Combiné (BC)	100 M Brasse (DE)	50 M Style Brasse (AB)
200 M 4N (CD)	50 M Nage Libre (AB)	50 M Brasse (CD)
200 M 4N (DE)	50 M Nage Libre (BC)	50 M Brasse (DE)
50 M Style Papillon (AB)	50 M Nage Libre (CD)	50 M Style Brasse (BC)
100 M Papillon (BC)	50 M Nage Libre (DE)	1500 M Nage Libre (CD)
200 M Dos (CD)	400 M 4 Nages (CD)	1500 M Nage Libre (DE)
200 M Dos (DE)	400 M 4 Nages (DE)	50 M Nage Libre (AB) finale
200 M Dos (BC)	100 M style Crawl Dos (BC)	50 M Nage Libre (BC) finale
200 M Brasse (CD)	100 M Papillon (CD)	50 M Nage Libre (CD) finale
200 M Brasse (DE)	100 M Papillon (DE)	50 M Nage Libre (DE) finale
	50 M Style Dos (AB)	100 M Style Brasse (AB) finale
	50 M Dos (BC)	100 M Style Brasse (BC) finale
	50 M Dos (CD)	100 M Brasse (CD) finale
	50 M Dos (DE)	100 M Brasse (DE) finale

Samedi matin	Samedi après midi	Dimanche matin
100 M Nage Libre (CD)	100 M style Crawl Dos (BC) finale	100 M Nage Libre (CD) finale
100 M Nage Libre (DE)	100 M Papillon (CD) finale	100 M Nage Libre (DE) finale
100 M Nage Libre (AB)	100 M Papillon (DE) finale	100 M Nage Libre (AB) finale
100 M Nage Libre (BC)	50 M Style Dos (AB) finale	100 M Nage Libre (BC) finale
50 M Papillon (CD)	50 M Dos (BC) finale	100 M Dos (CD) finale
50 M Papillon (DE)	50 M Dos (CD) finale	100 M Dos (DE) finale
50 M Papillon (BC)	50 M Dos (DE) finale	100 M StyleDos (AB) finale
100 M Dos (CD)	200 M Nage Libre (BC) finale	100 M Dos (BC) finale
100 M Dos (DE)	200 M Nage Libre (CD) finale	
100 M StyleDos (AB)	200 M Nage Libre (DE) finale	coupe de France des régions
100 M Dos (BC)	50 M Style Brasse (AB) finale	
200 M Papillon (CD)	50 M Brasse (CD) finale	
200 M Papillon (DE)	50 M Brasse (DE) finale	
200 M Papillon (BC)	50 M Style Brasse (BC) finale	
400 M Nage Libre (CD)	50 M Papillon (CD) finale	
400 M Nage Libre (DE)	50 M Papillon (DE) finale	

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

AN TOU PITI DIFERANS

Paroles et musique de Frédéric LAMARRE (Texte en langue Créole)

[INTRO]
Nou lé an mond
Koté chak moun ka trouvé plas li
An mond ki ka rèspèkté lòt la
An mond ki ka édé lòt la

[COUPLET 1]
Ini dé moun ki ti bren diféran
Yo ka maché an lòt mannyè
Yo ka palé an lòt mannyè
Yo ka réfléchi an lòt mannyè
Yo pé ni dé jès ki pli lan
Mé sa yo lé tout, sé èkzisté kon nou menm
Mé sa yo lé tout, sé ni plas yo adan société a
Mé sa yo lé tout, sé ke nou aksèpté yo

[PRÉ-REFRAIN]
Ini dé talan nou pa ka wè
Dé fòs nou ka oubliyé tro souvan
Chak moun mérité nou baye an pal
Sé yonn a lòt, sé yonn épi lòt

[REFRAIN]
I tan pou nou ouvè zyé nou
Fòk nou arété pè, fòk nou aprann konnèt lòt la
Pa ni pèsonn an twòp ici a
Pa ni moun ki pli an ba ki dòt
Ansanm ansanm adan travay la
Ansanm ansanm adan spor la
Ansanm ansanm adan la vi a
Épi menm chans la, épi menm rèspé a

[COUPLET 2]
Adan an létchip, adan an klas
Adan an biro, anlè an lèstrad téat
Adan an rèstoran, adan an lizin
Andikap la pa ka blotché yo
Andikap la pa ka frennen yo
Yo ni anpil richès, yo ni anpil fòs
Yo pa ka mantché volonté
Yo pa ka mantché kouraj

[PRÉ-REFRAIN]
Ini dé talan nou pa ka wè
Dé fòs nou ka oubliyé tro souvan
Chak moun mérité nou baye an pal
Sé yonn a lòt, sé yonn épi lòt

[REFRAIN]
I tan pou nou ouvè zyé nou
Fòk nou arété pè, fòk nou aprann konnèt lòt la
Pa ni pésonn an twòp ici a
Pa ni moun ki pli an ba ki dòt
Ansanm ansanm adan travay la
Ansanm ansanm adan spor la
Ansanm ansanm adan la vi a
Épi menm chans la, épi menm rèspé a

[COUPLET 3]
Yo pa ni bizwen pitié moun
Yo pa ni bizwen kout zyé ki ka bléssé
Yo pa ni bizwen pawòl méchan
Yo ni bizwen lanmen ouvè
Yo ni bizwen rèspé
Yo ni bizwen lanmou
Yo pa ka mandé anpil :
An ti chans pou yo vansé

[PRÉ-REFRAIN]
Ini dé talan nou pa ka wè
Dé fòs nou ka oubliyé tro souvan
Chak moun mérité nou baye an pal
Sé yonn a lòt, sé yonn épi lòt

[REFRAIN]
I tan pou nou ouvè zyé nou
Fòk nou arété pè, fòk nou aprann konnèt lòt la
Pa ni pèsonn an twòp ici a
Pa ni moun ki pli an ba ki dòt
Ansanm ansanm adan travay la
Ansanm ansanm adan spor la
Ansanm ansanm adan la vi a épi
menm chans la, épi menm rèspé a

[PONT]
Lè tout moun ka konté
La vi a pli bèl
Lanmen adan lanmen, nou ka vansé pli fò
Lanmen adan lanmen, nou ka alé pli lwen

[OUTRO]
Tolérans, rèspé, aksèptassyon
Sé kon sa nou ka divini dé méyè moun
Tolérans, rèspé, enklizyon
Sé kon sa nou ké rivé

(Offert au club Transnage Caraïbe par l'auteur Frédéric LAMARRE, que nous remercions de tout notre cœur)
MERCI

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

MERCI À TOUS CEUX QUI VONT SOUTENIR NOS HANDISPORTIFS

Votre don va contribuer à soutenir et encourager une aventure humaine, sportive et inclusive. Cela va mettre en évidence les éléments suivants :

- Le Sport et le Sport de haut niveau accessible à tous
- Qu'il faut compenser le peu d'aide accordé au handicap
- D'aider les sportifs en situation de handicap
- D'aider les sportifs en situation de handicap à se réaliser et à se dépasser, et ainsi atteindre leurs objectifs.
- Garantir la participation de ces sportifs à une compétition de haut niveau national, malgré le coût élevé des déplacements.
- Amener le public à mieux connaitre et mieux comprendre le handicap et lever ainsi les tabous.
- Permettre à chacun de contribuer à une société plus inclusive, plus juste et plus égalitaire.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS



- Favoriser l'accès au sport à toutes celles et tous ceux qui sont en situation de handicap
- Développer l'autonomie et la confiance en soi
- Promouvoir l'inclusion et changer le regard sur le handicap
- Structurer et dynamiser le handicap en Martinique pour toutes les catégories

QUE CHACUN TROUVE SA PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Le buget prévisionnel des déplacements

ASSOCIATION TRANSNAGE CARAIBE

Budget prévisionnel de participation au Championnat de France 50 mètres pour 2 nageurs

Thierry HENRI en Handisport le samedi 6 et le dimanche 7 juin 2026 (2 handis et 2 accompagnateurs)
Paul-Auguste JUNG en Para Natation adapté un jeudi 18 au dimanche 21 juin 2026 (1 handi et 2 accompagnateurs)

Charges				Produits			
		Montant (€)				Montant (€)	
		Prévisionnel	Réalisé			Prévisionnel	Réalisé
60	Achats	2 612,64 €		70	Ventes	800,000	
	Prestation de services	1 016,32 €			Vente de gâteau dans les centres commerciaux	800,000	
	Réalisation de tenues pour Thierry HENRI, Paul-Augute JUNG et les accompagnateurs : Polos pour tous et Jogging pour les sportifs (7 personnes).	850,00 €					
	Engagements compétition pour Thierry HENRI et Paul-Auguste JUNG	166,32 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		- €				0,000	
		0,00 €					
	Matières et fournitures	290,00 €				0,000	
	Réalisation des tapeurs pour Thierry HENRI (4)	80,00 €				0,000	
	Achat des lunettes opaques pour la compétition pour Thierry HENRI (4 paires)	210,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
	Autres fournitures	0,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		- €				0,000	

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Le buget prévisionnel des déplacements

61	Services externes	4 735,16 €		71	Production stockée	0,000	
	Maintenance et réparations					0,000	
	Locations véhicules pour Annemasse et PAU : 2 véhicules	1 200,00 €		72	Production immobilisée	0,00	
	Assurance du déplacement	50,00 €				0,000	
	Documentation (réalisation des livrets de présentation des déplacements)	450,00 €				0,000	
	Hébergements Hôtel Annemasse nuit jeudi 4 au dimanche 7 juin 2026 (3 chambres / 4 personnes)	1 446,00 €		74	Subventions d'exploitation	8500,000	
	Hébergements Hôtel à Paris nuit du dimanche 7 juin 2026 (3 chambres / 4 personnes)	182,00 €				0,000	
	Hébergements Hôtel à PAU nuit du mercredi 17 au dimanche 21 juin 2026 (3 chambres / 4 personnes)	1 212,16 €				0,000	
	Hébergements Hôtel à Paris nuit du dimanche 21 juin 2026 (3 chambres / 4 personnes)	195,00 €				0,000	
		0,00 €		Etat	DRAJES (FEBECS)	2500,000	
62	Autres Services externes	8 500,00 €					
	Frais déplacement Taxi et bus et restauration hors hôtel (7 personnes)	850,00 €					
	Frais de déplacement hors de Martinique du 3 au 8 juin : Billets d'avion (3 personnes) : 3 x 750 €	2 250,00 €				0,000	
	Frais de déplacement hors de Martinique du 16 au 22 juin : Billets d'avion (3 personnes) : 3 x 880 €	2 640,00 €				0,000	
	Frais de déplacements des bénévoles	350,00 €				0,000	
	Restauration sportifs et accompagnateurs : 8 personnes pendant 11 jours, repas midi et soir (15 €) et les petits déjeuners (8 €).	1 760,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
	Frais postaux	0,00 €				0,000	
	Téléphone, internet	0,00 €		Collectivités	CTM	2000,000	
	Honoraires	0,00 €				0,000	
	Prestations d'intermédiaires	0,00 €			CACEM	2000,000	
	Communication et publicité (Affiches, spots, vidéos, flyers, invitations...),	650,00 €			Ville de Schoelcher	1000,000	
		0,00 €			Ville du Carbet	1000,000	
63	Impôts, taxes et versements assimilés	- €				0,000	
	Taxe sur les salaires	0,00 €				0,000	
	Impôts locaux	0,00 €				0,000	
	Impôts fonciers	0,00 €				0,000	

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Le buget prévisionnel des déplacements

	Autres taxes	0,00 €		Sponsors	Total sponsors	9872,120	
		0,00 €			Team Boulogne Yang-Ting	1000,000	
		0,00 €			La SEEN	1000,000	
		0,00 €					
		0,00 €				0,000	
		0,00 €				1000,000	
		0,00 €			AMPI	1000,000	
64	Frais de personnel	450,00 €			Entreprises de l'AMPI	3000,000	
	Défraiement Maître-nageur et autre accompagnateur	450,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		0,00 €				0,000	
		0,00 €			Fondations CLÉMENT	1000,000	
		0,00 €			MUTUELLES	0,000	
		0,00 €			AUTRES SPONSORS PRIVÉS	1872,120	
65	Autres charges de gestion courante	1 368,00 €		75	Autres produits de gestion courante	300,00 €	
	Affiliation FFN, FFH et FFSA	1 150,00 €			Cotisations	300,000	
	Licences Thierry HENRI et Paul-Auguste JUNG	218,00 €				0,000	
66	Charges financières	- €		76	Produits financiers	- €	
						0,000	
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €		77	Produits exceptionnels	- €	
68	Dotations aux amortissements et provisions	- €		78	Reprises sur amortissements et provisions	- €	
	Dotations aux amortissements (part annuelle de l'amortissement de l'actif immobilisé) et provisions (part des provisions annuelles à constituer pour la dépréciation de valeur de l'actif immobilisé et pour les risques et charges à venir).	0,00 €			Provisions constituées au bilan venant équilibrer les dotations aux amortissements et provisions.	0,000	
	Sous total	**19 972,12 €**			**Sous total**	**19972,120**	
86	Valorisation des contributions volontaires	5 800,00 €		87	Valorisation des contributions volontaires	5 800,00 €	
	Contributions volontaires en nature (Mise à disposition municipales	2 000,00 €			Emploi des contributions volontaires	3000,000	
	Personnel bénévole	3 000,00 €			Dons en nature	800,000	
	Secours en nature	800,00 €			Mises à disposition	2000,000	
	Total des charges	25 772,12 €			Total des produits	25 772,12 €	
	Résultat - Solde créditeur (Excédent)	0,00 €			Résultat - Solde débiteur (Déficit)	0,00 €	
	Total des charges	**25 772,12 €**			**Total des produits**	**25 772,12 €**	

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07100-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

MERCI POUR EUX

ILS LE MÉRITENT BIEN



Thierry HENRI (1972)
Catégorie Master Handisport
Non voyant (S11)

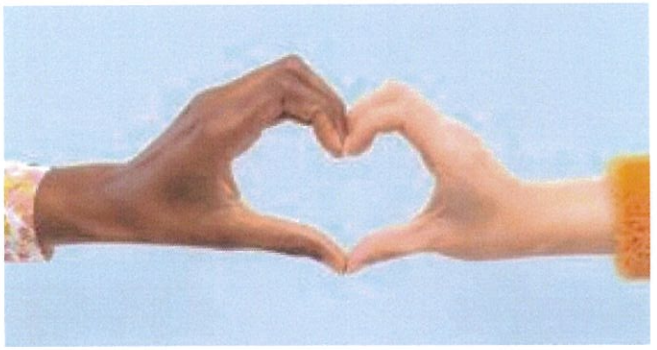



Paul-Auguste JUNG (1997)
Catégorie Adulte Sport Adapté
Autiste (CD)

L'équipe qui encadre et/ou accompagne cette aventure sportive et humaine

Fabien MERLAND : Entraîneur (du 16 au 22 juin 2026)
Frantz ROUSSI : Entraîneur (du 3 au 8 juin 2026)
Koen VAN LANDEGHEM : Entraîneur dans l'hexagone (du 4 au 7 juin 2026)
Manuéla LÉMUS FORDANT : Dirigeant du club et encadrant – Reporter ACS, Actif Canal Sport (pour les 2 déplacements)
Daniel DIAZ : Reporter KMT et 100 % Sport DD NEWS – Reporter ACS, Actif Canal Sport (du 16 au 22 juin 2026)